



# ÉTUDE SOCIOÉCONOMIQUE SUR L'AGRICULTURE IRRIGUÉE DU BASSIN ADOUR-GARONNE

“  
L'ÉTUDE  
EN BREF  
”

Pilotée en 2020 et 2021 par les Chambres régionales d'agriculture Nouvelle-Aquitaine et Occitanie en partenariat avec la DRAAF Occitanie et grâce au soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, cette étude met en lumière la place et le rôle de l'agriculture irriguée dans l'économie du bassin Adour-Garonne.

Elle répond à une nécessité de se doter d'éléments actualisés et agrégés à l'échelle du bassin sur ces thématiques (partie 1) tout en prenant en exemple certains territoires afin de nuancer ces grandes tendances et d'apporter des éléments complémentaires sur l'irrigation au sein des exploitations (partie 2). Elle vise ainsi à contribuer aux réflexions en cours sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et à aider aux décisions en matière de politiques publiques. Les résultats de cette étude permettent également de renforcer la connaissance et la communication sur l'irrigation et ses enjeux socioéconomiques pour le bassin Adour-Garonne.



## PARTIE 1 : UNE APPROCHE ANALYTIQUE À L'ÉCHELLE DU BASSIN

Quantifier la contribution de l'agriculture irriguée à l'économie agricole du bassin et nationale et approcher la contribution de l'agriculture irriguée à l'économie agro-alimentaire (aval de la production)

- ▶ Données de la statistique publique agricole et données comptables des exploitations (2015-2018)
- ▶ Typologie des exploitations selon leur lien économique à l'irrigation
- ▶ Zooms sur certaines filières fortement liées à l'irrigation : fruits frais, fruits à coque et semences

## PARTIE 2 : UNE APPROCHE TERRITORIALE À L'ÉCHELLE DE 5 SOUS-BASSINS

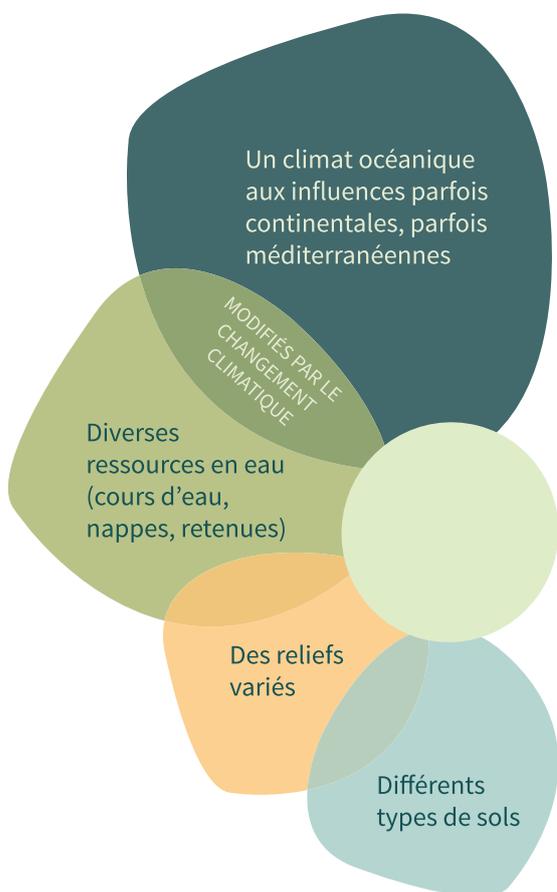
Expliciter la place de l'irrigation au sein des exploitations agricoles et dans la dynamique des territoires au cours du temps

- ▶ Réalisation de 5 diagnostics agraires sur des territoires diversifiés pour aborder différents enjeux liés à l'irrigation et discuter des perspectives de développement de chaque territoire



## DANS LE BASSIN ADOUR-GARONNE,

UNE DIVERSITÉ DE MILIEUX QUI ENTRAÎNE UNE DIVERSITÉ D'ACCÈS À L'EAU POUR LES AGRICULTEURS



Ces facteurs déterminent les besoins et les potentialités d'irrigation dans les territoires ainsi que les modalités d'accès à l'eau pour les agriculteurs.

## L'ACCÈS À L'EAU, FACTEUR D'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AU COURS DU TEMPS

Certains aménagements hydrauliques du bassin sont très anciens et à l'origine d'une irrigation elle aussi ancienne (ex : le Système Neste)

**La révolution agricole de l'après-guerre modifie les façons de produire et augmente les rendements.** Des agriculteurs en provenance du nord de la France puis d'Afrique du Nord, avec de bonnes capacités d'investissements, s'installent dans le Sud-Ouest et démarrent l'irrigation par aspersion.

**L'irrigation se développe grâce au soutien des pouvoirs publics dans les territoires où la ressource en eau est importante et accessible pour des cultures rémunératrices** qui permettent de rembourser rapidement les installations.

**L'irrigation se développe de manière plus inégale dans les territoires moins favorables :** retenues collinaires dans les coteaux, forages dans les nappes moins accessibles qui sont plus ou moins subventionnés suivant les départements.

**Le contexte économique mondial évolue** vers une plus grande variabilité de la rentabilité de l'irrigation (notamment du maïs grain). **Les problèmes de déséquilibre besoins/ressources sur l'eau se multiplient** et les préoccupations environnementales montent : l'augmentation des surfaces irrigables et des prélèvements est freinée.

Dans ce contexte et à l'aune du changement climatique, **l'irrigation évolue vers une amélioration de l'efficacité de l'eau** (priorisation des volumes sur certaines cultures et économie des quantités à l'hectare).

**De nouveaux besoins et de nouveaux usages émergent :** une irrigation d'appoint contre les aléas climatiques et pour faciliter des itinéraires techniques à plus bas niveau d'intrants.

1950

1970

1980

1990

Aujourd'hui

# L'AGRICULTURE IRRIGUÉE DU BASSIN ADOUR-GARONNE AUJOURD'HUI C'EST :



500 000 ha soit 10 % de la SAU du bassin (stable depuis les années 2000)



20 000 exploitations soit 23 % des exploitations du bassin



28 000 ETP dont 14 000 salariés agricoles permanents



800 millions de m<sup>3</sup>/an en moyenne soit 43 % des prélèvements totaux

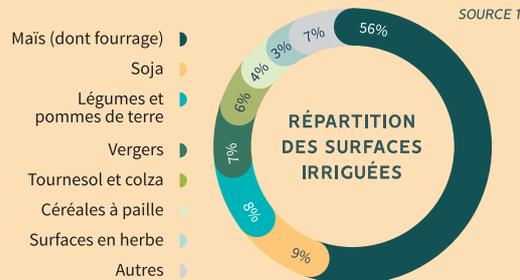
## PRODUCTION

18 % des volumes de la production végétale hors vins soit environ 5 millions de tonnes

41 % de la valeur de la production végétale hors vins soit environ 1,8 milliard d'euros. La valeur créée par l'agriculture irriguée est principalement le fait des cultures de fruits, légumes et semences qui sont des cultures à haute valeur ajoutée ainsi que de la culture de maïs qui s'étend sur d'importantes surfaces.

Certaines filières animales sont aussi liées à l'agriculture irriguée, notamment:

- des filières laitières
- des filières sous signe officiel de qualité

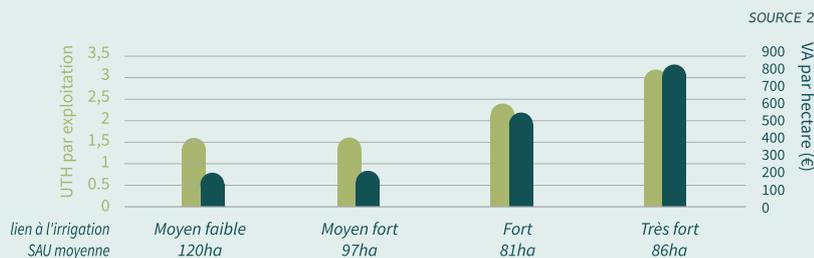


Entre 1990 et 2020, la part du maïs a diminué de 10 points de pourcentage, laissant la place à une plus grande diversité de cultures (notamment oléo-protéagineux et vergers).

## EMPLOI

Les cultures irriguées génèrent directement et indirectement des emplois sur les territoires :

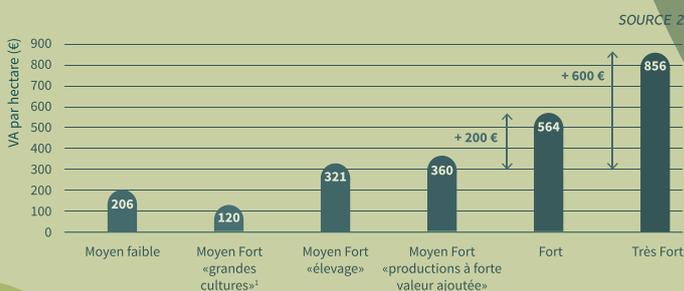
- Jusqu'à 3,7 UTH/100ha dans les exploitations ayant un lien fort ou très fort à l'irrigation contre 1,6 UTH/100ha dans les systèmes sans irrigation
- 6 % des IAA ont un lien fort ou très fort à l'irrigation, elles embauchent 10 % des salariés IAA du bassin



## VALEUR AJOUTÉE

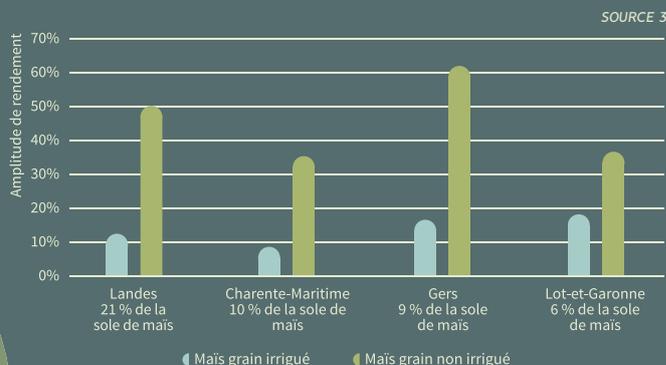
L'irrigation permet de garantir rendement et qualité des productions. Elle peut parfois aussi conditionner l'accès à des cultures à haute valeur ajoutée.

+ 200 à + 600 € de valeur ajoutée par hectare pour les exploitations ayant un lien de plus en plus fort à l'irrigation



## RÉSILIENCE

L'irrigation diminue la variabilité des rendements et permet d'améliorer les niveaux de production des sols aux potentiels agronomiques plus faibles.



Dans le contexte actuel du changement climatique, l'accès à l'eau permet de mieux faire face aux épisodes de sécheresse ou de gel et d'assurer la récolte (y compris des fourrages). L'accès à l'eau facilite aussi, dans certains territoires, la mise en œuvre de pratiques plus agroécologiques (allongement des rotations, couverts...)

<sup>1</sup> Période d'étude 2015-2018, caractérisée par des prix relativement bas des grandes cultures

PLUS D'ÉLÉMENTS TIRÉS DES DIAGNOSTICS AGRAIRES ET DES MONOGRAPHIES DE FILIÈRES À RETROUVER DANS LES AUTRES LIVRABLES DE L'ÉTUDE.

Dans la vallée de l'Adour et ses coteaux, une augmentation de la valeur ajoutée produite des systèmes pluviaux aux systèmes les plus irrigués (hors domaines viticoles)

Dans la région de Moissac, l'importance de l'irrigation pour garantir les productions arboricoles

Le bassin Adour-Garonne produit un quart des fruits français

Le bassin Adour-Garonne produit un tiers des semences françaises

Dans la vallée de la Boutonne amont, des systèmes bovins lait reposant tous, ou presque, sur l'irrigation

Dans le Lauragais, l'irrigation, un moyen de maintenir des exploitations avec de plus petites surfaces par actif

Dans le bassin de la Douze aval, la production de poulet jaune des Landes intrinsèquement liée à la production de maïs grain irrigué



**SOURCES :** <sup>1</sup> Agreste données provisoire du RA 2020, traitement Sriset DRAAF Occitanie

<sup>2</sup> Echantillon Cerfrance 2015-2018, typologie et traitement Sriset DRAAF Occitanie

<sup>3</sup> Agreste SAA 2015-2018, traitement Sriset DAAF Occitanie

L'intégralité des supports relatifs à cette étude sont disponibles sur les sites des chambres régionales d'agriculture Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

**RÉDACTION :** Jean-Pierre Cassagne (DRAAF Occitanie), Ariane Degroote (CRA Occitanie), Nelly Dubosc (CRA Occitanie), Fatima-Zohra Habbal (CRA Nouvelle-Aquitaine), Michel Lagaha (Cerfrance Gascogne Occitane), Frank Michel (CRA Nouvelle-Aquitaine), Garance Siestrunk (CRA Occitanie), Claire Vingut (CRA Occitanie).

**PARTENAIRES DE L'ÉTUDE :** AgroParisTech, Cerfrance Occitanie, Chambre d'agriculture du Gers, Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, Chambre d'agriculture des Landes, Chambre d'agriculture du Tarn, Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, Institution Adour.

**CRÉDITS PHOTOS :** Les Chambres d'Agriculture

Avril 2022

Étude coordonnée par

Avec la participation de

